

saburral, l'alimentation est contre-indiquée par cet état, quand elle serait indiquée par l'état général des forces. Le médecin, pour remplir cette dernière indication, doit débarrasser l'estomac de cet état saburral par un vomitif.

« Τὰ μὴ καθαρὰ τῶν σωματίων, ὀκίσσω ἀν θρέψης μάλλον, βλάψεις, » a dit Hippocrate.

Dans les maladies chroniques aussi, il arrive souvent que le médecin est obligé de remplir les indications particulières avant l'administration des aliments tonico-analeptiques, pour que ceux-ci puissent étendre leur effet sur toutes les parties de l'économie. Je me rappelle un malade diabétique, qui était dans le service de M. le professeur Dupré, à l'hôpital Saint-Éloi de Montpellier, et qui vient de sortir guéri, il y a quelques jours. Voilà certes une maladie dont la nature est débilitante et qui demande exclusivement les tonico-analeptiques. Lorsque ce malade est entré à l'hôpital, son appétit et ses voies digestives étaient en bon état; la quantité des urines était considérable, le sucre était de 46 grammes par litre. M. le professeur Dupré, guidé par l'analyse clinique, au lieu de lui prescrire les analeptiques en quantité suffisante pour restaurer ses forces, les a diminués au contraire, parce que les forces du malade n'étaient pas encore en état de profiter de ce régime; il s'est borné à lui prescrire une quantité très-petite de pain et de substances azotées, et surtout la substance altérante de l'huile de foie de morue. Sous la dépendance de celle-ci, les forces de l'absorption et de l'exhalation ont été modifiées; dans quelques jours les urines ont été aussi diminuées, le sucre n'était plus que de 8 grammes par litre. Dans cet état d'amélioration, la production sucrée n'a pas augmenté pendant quelques jours. Alors l'augmentation du régime analeptique a été jugée convenable par M. le professeur Dupré et on l'a augmenté; les urines et le sucre, au lieu d'augmenter, comme cela pouvait arriver avant l'administration de la substance altérante, ont diminué, sous l'influence de celle-ci, davantage et progressivement. Voilà un fait qui nous démontre l'utilité des altérants et l'inconvénient d'administrer le régime tonico-analeptique avant que les forces soient en état d'en profiter.

En nous résumant, nous dirons que les points capitaux auxquels le médecin doit avoir égard pour l'effet heureux du régime, sont : 1^o d'empêcher ou d'écarter les causes extérieures par lesquelles la maladie est provoquée.